

Activité et résultats annuels 2012



Le Conseil d'Administration de la société **Med Paper** s'est réuni le vendredi 22 mars 2013 au siège de la société, sis à Tanger, sous la présidence de M. Mohsin Sefrioui. Lors de cette réunion, les membres du Conseil ont passé en revue les principaux faits marquants de l'activité de la société au cours de l'année 2012, qui a été marquée par une baisse significative du chiffre d'affaires de 29% par rapport à l'exercice 2011, due à des importations massives à des prix sacrifiés du cahier subventionné de la Tunisie, de la ramette A4 et du papier offset de l'Espagne et du Portugal.

Par la suite, le Conseil a procédé à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2012. Il en ressort un résultat net de -15,4 MDH mais se situe toutefois en amélioration par rapport à celui de l'exercice précédent qui était de -23,6 MDH. Le résultat Financier reste toujours négatif à un niveau relativement élevé (-26,9 MDH) et qui fait maintenir le résultat net en négatif.

Le chiffre d'affaires a enregistré un repli de 29 %, néanmoins le résultat d'exploitation est positif, il est de 11,9 MDH, en amélioration considérable par rapport à l'exercice précédent (4,7 MDH), et ce en dépit des 11 MDH de l'amortissement des non-valeurs issues de la fusion par voie d'absorption entre SAFRIPAC et PAPELERA en 2008.

De même pour l'excédent brut d'exploitation qui a enregistré 44,7 MDH contre 42,5 MDH l'exercice précédent.

La valeur ajoutée s'est aussi améliorée et a enregistré 75,8 MDH contre 75,3 MDH l'exercice précédent. De même pour l'autofinancement qui ressort positif pour 17,1 MDH contre 6,7 MDH l'exercice précédent.

S'agissant des perspectives de la société au titre de l'année 2013, Avec une conjoncture un peu difficile, MED PAPER va pouvoir faire plus d'efforts et programmer des actions au niveau de sa fonction commerciale pour augmenter son chiffre d'affaires à hauteur de 15% en 2013.

En effet, la requête qui a été déposée par MED PAPER et qui vise le papier en ramettes importé a fait l'objet, en mars 2013, d'une ouverture d'une enquête par le ministère du commerce extérieur. Cela favorisera la mise en place des mesures anti-dumping pour se développer dans marché sein.

En outre, le marché des produits d'emballage est un marché porteur, moins concurrencé et en développement continu. MED PAPER aura le potentiel productif et commercial adéquat pour se développer d'avantage sur ce créneau.